



Fisheries and Oceans
Canada

Pêches et Océans
Canada

Gestion du matériel, RCN
200, rue Kent, poste 9W088
Ottawa (Ontario)
K1A 0E6

FP802-140001

May 21, 2014

Objet : LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE RECHERCHE UN OU DES INSTRUCTEURS EN MESURE DE DONNER, EN ANGLAIS OU EN FRANÇAIS, UNE FORMATION SUR LE SECOURISME AVANCÉ EN MER.

ADDENDA N° 4

Pour donner suite aux documents de demande de propositions ci-dessus publiés auparavant sur le site d'Achats et ventes, l'Addenda n° 4 est par la présente publié afin de modifier les documents de la demande de proposition.

Question 1

Doit-on former tous les 64 candidats (ou jusqu'à 64 candidats) en même temps? Je comprends que le nombre peut changer et que la majorité des formations ont lieu en juillet. Cependant, il faut que je sache de combien d'instructeurs je devrais disposer à tout moment, afin d'être conforme à la proportion d'un instructeur pour chaque groupe de 12 candidats.

Réponse 1

Tous les candidats doivent être formés en même temps. L'entrepreneur sera informé à l'avance de la taille de la classe à des fins de planification.

Question 2

Les cours en français et les cours en anglais sont-ils donnés en même temps?

Réponse 2

Les cours en français et les cours en anglais doivent être donnés en même temps.

Question 3

La page 39 indique que le programme de secourisme avancé en mer doit durer 40 heures; nous donnons le cours de 31 heures de secourisme avancé en mer de la Croix-Rouge canadienne. Cela, à ma connaissance, satisfait aux exigences de Transports Canada. Est-ce acceptable?

Réponse 3

Le cours de secourisme avancé en mer doit satisfaire aux exigences établies par Transports Canada.



Question 4

À la page 43, il est dit que l'entrepreneur recevra une salle de classe sur le site et l'équipement nécessaire (un projecteur, un rétroprojecteur, etc.) à la prestation de la formation. Cet équipement est-il nécessaire dans le cadre de la prestation des formations ou est-il propre à la formation en premiers soins et en réanimation cardiopulmonaire (RCP)? Les mannequins, les défibrillateurs externes automatisés (DEA) et les fournitures de premiers soins, entre autres, sont-ils aussi fournis?

Réponse 4

L'entrepreneur pourra utiliser, à des fins de formation, une salle de classe au Collège de la Garde côtière canadienne. Les outils pédagogiques et le matériel de cours particuliers qui sont nécessaires à la prestation du cours (c.-à-d. les manuels de formation, les mannequins, les trousseaux de premiers soins, etc.) sont de la responsabilité de l'entrepreneur.

Question 5

Je réalise que les demandes de propositions exigent l'anglais et le français. Envisageriez-vous deux entrepreneurs, un pour chaque langue, au besoin?

Réponse 5

Le contrat sera attribué conformément à la demande de proposition.

Question 6

J'aimerais avoir des précisions concernant l'Annexe B – 6.1 et les demandes par montant d'étudiant « incluant tous les coûts connexes nécessaires à la réalisation du travail requis ». Ce montant comprendra-t-il les coûts prévus de déplacement, d'hébergement, entre autres?

Réponse 6

L'entrepreneur a l'entière responsabilité de tous les déplacements conformément à la section « Déplacements » de l'énoncé de travail.

Veuillez retirer l'Annexe « B-1 ».

Toutes les modalités et conditions de cette exigence demeurent inchangées.

Cordialement,

Dave LaForge

Agent principal de négociation des marchés,
Gestion du matériel de la RCN, Services du matériel et des acquisitions